

LA BALEINE À BOSSE

Megaptera novaeangliae

Vertébrés | Mammifères | Cétacés

TAILLE



De 14,50 m à 15,50 m

POIDS



De 25 à 35 tonnes

LIEU DE VIE



Tous les océans

LONGÉVITÉ



De 40 à 50 ans

ALIMENTATION



Krill, crevettes,
poissons

REPRODUCTION



Vivipare*

SON



[Lien pour écouter](#)

© Monterey Bay Aquarium Research
Institute



© Roberto Rinaldi

La baleine à bosse a un corps trapu. Son dos est gris foncé, presque noir. Son ventre est blanc avec quelques taches noires.

Ses nageoires pectorales* et sa nageoire caudale* sont blanches et noires. Ses nageoires pectorales* mesurent entre 4 et 5 mètres de long.

La baleine à bosse mange 500 kg de nourriture par jour.

Elle n'a pas de dents. À la place, elle possède entre 270 et 400 fanons* : les plus longs peuvent atteindre 104 cm de long et 30 cm de large.

La baleine à bosse peut plonger jusqu'à 200 mètres de profondeur. Elle peut rester sous l'eau sans respirer jusqu'à 28 minutes.
Elle nage à une vitesse moyenne de 8 km/h.



Souffle des baleines à bosse © Jerry Kirkhart



Fanons d'une baleine à bosse © Marco Fumasoni

LE SAVIEZ-VOUS ?

Le souffle de la baleine à bosse peut atteindre 3 mètres de haut.

REPRODUCTION

La baleine à bosse atteint sa maturité sexuelle à l'âge de 4 ans.

Pour former les couples, les baleines se réunissent et les mâles s'affrontent lors de parades. Ces parades prennent la forme de jeux et de danses. Les baleines chantent et effectuent des figures acrobatiques, comme sauter très haut hors de l'eau. Parfois, ces parades finissent par des combats.

La femelle donne naissance à un seul bébé par portée, tous les 2 à 3 ans. Elle peut avoir 12 bébés au cours de sa vie.



Une baleine et son baleineau © Roberto Rinaldi

Le bébé, appelé baleineau, naît au bout de 11 mois environ. À la naissance, il mesure entre 4 et 5 mètres et pèse 1 à 2 tonnes.

La maman allaite son baleineau pendant 5 mois.

ESPÈCE EN DANGER ?

Depuis 2018, la baleine à bosse figure dans la liste rouge des espèces menacées de l'**UICN (Union internationale pour la conservation de la nature)** dans la catégorie « **préoccupation mineure** ».

Elle est classée en Annexe 1 de **la CITES (la convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction)**, et A du règlement européen 338/97.

RESTONS VIGILANTS !

Grâce au moratoire sur la chasse instauré en 1986 par la Commission Baleinière Internationale, la baleine à bosse n'est plus menacée d'extinction.

L'espèce aurait retrouvé 93 % de sa population d'origine. La population actuelle est estimée à 135 000 individus (2018).

Cependant, d'autres menaces demeurent :

- chaque année, des baleines à bosse sont tuées à des fins commerciales par la Norvège, le Japon et l'Islande qui n'ont pas adhéré au moratoire.
- les baleineaux peuvent mourir noyés dans les très grands filets des bateaux de pêche ;
- les produits chimiques ;
- les collisions avec les navires ;
- la pollution sonore. Les sonars des sous-marins qui émettent des sons puissants perturbent la communication des baleines et leur reproduction ;
- le réchauffement climatique

LE SAVIEZ-VOUS ?

Son nom de baleine à « bosse » vient de la protubérance* sur son dos, là où se trouve sa nageoire dorsale aussi appelée aileron.

GLOSSAIRE : - **Fanons** : longues lames souples et très résistantes couvertes d'épaisses touffes de poils, comme des moustaches, qui permettent à la baleine de s'alimenter. - **Nageoire caudale** : la "queue" de l'animal. - **Nageoires pectorales** : les "bras" de l'animal. - **Protubérance** : une bosse en surface. - **Vivipare** : mode de reproduction où le bébé grandit dans le ventre de la femelle et naît déjà formé.